

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2014

"JUSTE ÉCHANGE" AU PLAN INTERNATIONAL - (N° 1771)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE2

présenté par
Mme Dagoma, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 67, substituer au mot :

« fassent »,

les mots :

« doivent faire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.